



Société des Sciences Naturelles de la Charente-Maritime

Création d'un site Natura 2000 dans le Golfe de Gascogne

Le réseau Natura 2000 a été institué par une Directive de 1992 dite Directive Habitat.

Ce réseau rassemble des sites naturels de grande valeur patrimoniale et appartenant à l'UE.

Il vise à permettre la conservation de milieux dont la richesse éco systémique est avérée. A charge pour les Etats membres de transcrire la directive en notifiant à l'Europe les sites et en mettant en place des mesures de gestion adaptées capables de maintenir leur bon état de conservation.



En septembre 2018, la France a notifié un site marin Natura 2000 intitulé « *Mers Celtiques – Talus du Golfe de Gascogne* ».

Concernant trois régions dont la Nouvelle Aquitaine, il s'étend sur une superficie de 6 232 000 ha. Il est entièrement marin et subdivisé en sous zones.

La sous zone F de 30 198 ha incluant les canyons de Rochebonne et d'Arz se situe au large de l'île de Ré. Elle est riche d'espèces patrimoniales à fort enjeu comme le marsouin, le grand dauphin ainsi que de nombreuses espèces

d'oiseaux marins.

Le très important plateau continental possède un substrat essentiellement sableux ou vaseux avec quelques formations rocheuses, le tout creusé de ravines, il se termine sur le talus dont les richesses en récifs sont encore insuffisamment connues. Ce talus est parcouru par des chenaux, ravines et canyons riches de récifs à coraux, éponges et gorgones.

Citons des scleratiniaires coloniaux ou des antipathaires encore appelés corail noir.

Ces conditions hydrographiques impliquent l'existence d'un réseau trophique riche et complexe expliquant la présence de nombreux prédateurs, mammifères et oiseaux marins.

Ce territoire est exploité par la pêche, il est parcouru par les navires marchands et la flotte de la marine nationale. Sa conservation en bon état, enjeu de sa désignation au titre de site Natura 2000, s'avère donc délicate. L'organisme responsable de la bonne gestion est la Préfecture maritime de l'Atlantique à Brest. Un plan de gestion y est actuellement en préparation.

- Lien vers le site de l'INPN - Cartographie des espaces protégés sur le territoire français : <https://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/type/62/code/FR5302015#>

Guy CHEZEAU